

Il reste encore beaucoup à faire dans le domaine des droits des femmes au Libéria. Devant la loi, la femme est une personne à part entière qui devrait normalement hériter des biens de son mari advenant le décès de celui-ci. Dans les faits, elle est la propriété de son mari et ne jouit à ce titre d'à peu près aucun droit. Malgré l'absence de chiffres officiels sur cette pratique, personne n'ignore que la mutilation des organes génitaux féminins est répandue.

Le nouveau Gouvernement doit s'attaquer à une tâche colossale, la réinstallation de plus d'un million de personnes réfugiées à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières du Libéria. Une Commission libérienne des réfugiés, du rapatriement et de la réinstallation collabore avec le HCR sur ce plan. La crainte de représailles constitue néanmoins un obstacle, tout comme l'absence d'intervention crédible en faveur de la réconciliation nationale. Le Gouvernement vient de nommer un ancien dirigeant de l'opposition, Alhaji Kromah, à la tête de la nouvelle Commission nationale de la réconciliation. Le Secrétaire général des Nations Unies a confié à un ancien haut fonctionnaire onusien, le Gambien Felix Downes-Thomas, la direction du bureau de soutien de la consolidation de la paix établi à Monrovia par les Nations Unies.

Une déclaration du Président sur le Libéria, en faveur de l'octroi d'une assistance technique à ce pays dans le domaine des droits de la personne, a été adoptée au point « services consultatifs » de l'ordre du jour de la 53^e séance de la Commission des Droits de l'Homme.

POSITION DU CANADA

Le Canada n'a pas de mission diplomatique résidente à Monrovia. Notre ambassadeur accrédité à Accra attend toujours de présenter ses lettres de créance. Comme par le passé, c'est par l'entremise d'organismes multilatéraux, principalement des Nations Unies, que le Canada contribuera à la consolidation de la paix et de la démocratie. Depuis le début de la guerre civile, le Canada a accordé au Libéria pour 37 millions de dollars de secours alimentaires et d'assistance humanitaire, auxquels est venue s'ajouter une aide de 5 millions de dollars dans les mois qui ont précédé la tenue des élections de 1997.